

tout en étant marié et père de neuf enfants. L'honorable sénateur a fort désapprouvé cette sorte d'enrôlement, et je crois qu'il a raison. Je mentionnerai un autre cas, et s'il est vrai, c'est un défi porté aux autorités militaires ainsi qu'au Gouvernement. On m'a appris qu'en certains endroits les officiers de milice font signer aux recrues deux formules sous serment, dont l'une pour la défense du Canada, et l'autre dont la nature ne leur est pas révélée, pour le service outre-mer. Je doute que ce renseignement soit exact, mais je le donne à la Chambre pour ce qu'il vaut. S'il est vrai, les faits devraient être portés à l'attention des autorités compétentes.

A mon avis, l'honorable sénateur d'Edmonton accepte trop comme un fait établi que, à l'heure actuelle, on est à organiser des troupes expéditionnaires pour le front. Je ne suis pas opposé à l'expédition de troupes expéditionnaires outre-mer, si c'est absolument nécessaire. Comme le savent les honorables sénateurs, j'ai depuis trois ans appuyé le programme d'armements présenté au pays par le Gouvernement et j'ai voté en faveur d'une proclamation déclarant que l'état de guerre existe entre le Canada et l'Allemagne. J'ai pleinement conscience de ma responsabilité en assumant cette attitude, et je tiens à être logique en tenant ce langage aujourd'hui. Néanmoins, je crois sincèrement qu'on ne songe pas du tout maintenant à l'envoi de troupes expéditionnaires au front. Nous devons soigneusement tenir compte de l'opinion publique en général. Il nous faudra dissiper tout malentendu et ménager toute susceptibilité légitime, si nous voulons sauvegarder l'unité nationale, qui est à la base de notre pacte fédératif.

L'on a exprimé l'avis que seule la province de Québec s'oppose à la conscription. Je ne crois pas que cela soit exact.

L'honorable M. BLONDIN: Très bien.

L'honorable M. LACASSE: J'affirme que la plupart des Canadiens-Français domiciliés en dehors de la province de Québec—il y en a environ 800,000—sont opposés à la conscription tout aussi fortement que le sont leurs compatriotes du Québec, et qu'un bon nombre de Canadiens de langue anglaise, domiciliés ou non dans cette province, s'opposent également au service obligatoire. C'est ainsi que je comprends la situation, et je prétends avoir quelques connaissances personnelles sur ce sujet. Ayant passé la première moitié de ma vie dans la province de Québec, et la seconde en Ontario, je crois pouvoir parler avec connaissance de cause. En discutant cette question, je tiens à souligner combien il est nécessaire pour le Canada de sauvegarder son unité de pensée et d'action lorsque l'ennemi est à nos portes. Bref, ainsi que je l'ai déclaré à mon honorable

L'hon. M. LACASSE.

ami, le représentant d'Edmonton, à la conclusion d'un des discours qu'il a prononcés durant la dernière session: L'unité doit précéder toute action.

Il nous arrive fréquemment, d'entendre dans la rue, à l'endroit des membres du Parlement, des remarques telles que la suivante: Ces gens-là qui occupent de belles positions et jouissent de tous les avantages matériels possibles, montrent beaucoup d'empressément à envoyer à la mort, sur un sol étranger, nos fils et nos filles, au lieu de manifester quelque appréciation des difficultés qu'éprouvent les pauvres gens, qui eux, doivent gagner leur pain à la sueur de leur front. Ces parlementaires votent sans hésiter des centaines de mille et même des millions de dollars pour financer une guerre, mais ils refuseraient de consacrer la moitié de cette somme à la solution du problème du chômage. Or, honorables sénateurs, je vous répète ce que j'ai déclaré à un de mes concitoyens quelques instants avant d'entrer dans cette Chambre: "Nous votons, en effet, des millions de dollars pour financer une guerre, mais n'allez pas croire qu'en prenant de telles mesures, nous ne nous rendons pas compte de nos lourdes responsabilités. Si nous agissons promptement, c'est que l'heure est extrêmement critique".

Quant à envoyer la fine fleur de notre jeunesse se faire faucher allègrement sur de lointains champs de bataille, j'avais l'intention de consulter les archives du Parlement afin de constater le nombre de députés des parlements fédéral et provinciaux qui ont activement servi le pays durant les guerres passées, et qui seraient prêts, en ce moment, à répondre à l'appel du devoir. M'est avis que ces chiffres s'avéreraient fort intéressants. Je me permettrai de faire, à cet égard, la suggestion suivante. Si le sacrifice volontaire d'un père de famille pouvait empêcher le massacre de nos jeunes gens et la destruction de ses propres enfants, je proposerais au Gouvernement de lever un bataillon spécial composé d'hommes âgés de 40 à 50 ans. Et afin que personne ne doute de ma sincérité à cet égard, je déclare solennellement que ce serait pour moi un grand honneur et un privilège que d'être appelé à m'enrôler le premier dans un tel bataillon. Ce ne sont pas là de vains mots, mais une réponse sincère et non équivoque aux rumeurs qui circulent à l'extérieur; je fais cette déclaration afin que le peuple continue à mettre sa confiance dans le Gouvernement et à se fier à ses représentants au Parlement. De plus, cette offre solennelle a pour but de préserver l'unité au sein de notre population et d'aider le peuple à envisager l'avenir avec espoir et confiance. J'espère que tous les honorables membres de cette Chambre reconnaîtront ma sincérité et que personne ne m'accusera de parler à tort et à